



## CONDITIONS GÉNÉRALES

### OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

L'association Chanson Contemporaine propose à ses adhérents diverses offres d'ateliers polyphoniques, dont la semaine estivale intitulée « Sept jours sur Sète », du samedi 20 (début d'après-midi) au samedi 27 juillet (matin) 2024, au Domaine du Lazaret à Sète.

Cette offre comprend :

- Un stage d'ateliers polyphoniques pour adultes
- Un stage d'ateliers polyphoniques pour adolescents (11-15 ans, tranche d'âge collège)
- Un stage d'ateliers polyphoniques pour enfants (6-11 ans, tranche d'âge primaire)

L'ensemble du programme est encadré par une équipe musicale professionnelle missionnée par l'Association Chanson Contemporaine.

### ADHÉSION A L'ASSOCIATION CONTEMPORAINE

Cette activité étant organisée par Chanson Contemporaine, l'adhésion individuelle à l'association est obligatoire et permettra de bénéficier des services et de l'assurance responsabilité civile réservés à ses membres.

Rappel des montants d'adhésion 2024 :

- Adhésion individuelle classique : 40 €
- Adhésion individuelle membre d'une chorale adhérente (sous réserve de cotisation de groupe à jour) : 10 €
- Adhésion individuelle moins de 18 ans : 10 €

L'adhésion à Chanson Contemporaine est annuelle, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Elle n'est donc à payer qu'une seule fois pour participer à tous les événements organisés par l'association (ex : Atelier Choral des Nuits de champagne, formations, semaine chantante de Sète).

L'adhésion court sur l'année civile et vaudra pour l'année 2024.

### CONTENU DU STAGE ADULTE

L'inscription à l'atelier choral adulte permet d'accéder au programme d'ateliers polyphoniques, aux partitions, aux mp3 d'apprentissage en vue d'une préparation active des représentations publiques du chœur, au(x) spectacle(s) du (des) artiste(s) invité.e.s, aux représentations publiques.

Toute inscription, quelle que soit la formule de séjour retenue, implique la prise des repas du midi et du soir au Domaine du Lazaret, du samedi 20/07 soir au vendredi 26/07 soir inclus.

**Pour les personnes hébergées au Lazaret et à l'hôtel des Sables d'or, les petits-déjeuners sont compris** du dimanche 21/07 au samedi 27/07, sur place.

Pour les formules avec hébergement au Lazaret ou à l'hôtel Les Sables d'Or, **les draps et le linge de toilette sont fournis.**

Au Lazaret, un service de ménage est prévu en milieu de semaine dans chacune des chambres. Aux Sables d'Or, le service de ménage est assuré au quotidien.

Les inscrits profitent à loisir des animations et activités proposées sur le centre, en journée et en soirée, durant tout le séjour (de l'accueil du samedi 20 juillet au départ le samedi 27 juillet 2024 matin). Certaines activités proposées par le Domaine du Lazaret et ouvertes aux choristes peuvent être payantes.

L'atelier adulte est ouvert aux mineurs à partir de 16 ans au 20 juillet 2024. **Les choristes mineurs inscrits à l'atelier adulte devront être sous la responsabilité d'un adulte sur place. Le/la mineur.e devra être en possession de sa pièce d'identité ainsi que de la carte vitale à laquelle il/elle est rattaché.e.**

### **CONTENU DES STAGES ENFANT ET ADO**

Le stage enfant se déroule en continu du samedi 20 juillet après-midi au samedi 27 juillet 2024 à 10h, avec un encadrement 24/24h par une équipe d'animateurs BAFA et BAFD (un partenariat entre Chanson Contemporaine et une structure spécifique aux séjours de mineurs est établi).

Il comprend la participation aux ateliers vocaux quotidiens, l'hébergement au domaine du Lazaret, les animations, les repas. Ceci inclut les nuitées qui se feront dans un bâtiment dédié à l'accueil des enfants et des adolescents. **Les parents choristes/accompagnants ne dormiront donc pas avec leurs enfants.**

Le chœur d'enfants et le chœur d'ados participeront aux restitutions publiques, avec le chœur d'adultes.

#### **Peut s'inscrire :**

- **à l'atelier enfant : tout enfant né entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2017 (enfant sortant d'une classe de primaire).**
- **à l'atelier ado : tout enfant né entre le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2012 (enfant sortant d'une classe de collège).**

Pour toute demande particulière, liée à l'âge de votre enfant et à la classe de laquelle il sort, contacter l'administration de Chanson Contemporaine.

### **INSCRIPTIONS**

La participation est ouverte à tous, sans prérequis.

Toute demande de participation devra être formulée par le biais du formulaire accessible sur le site de Chanson Contemporaine. Ce formulaire constitue une demande de pré-inscription, et ne valide pas la participation définitive.

Le nombre de places étant limité, les demandes seront traitées suivant certains quotas, chaque formule étant limitée en nombre et le chœur devant respecter un équilibre de pupitres. **Seront pris en compte l'ordre d'inscription en premier lieu, puis l'équilibre des voix et les places pour chaque formule.** Pour les formules "externe", une priorité sera donnée aux habitants de l'Hérault.

Une fois le formulaire d'inscription complété et le premier acompte versé, nous confirmerons votre inscription dans les meilleurs délais et vous tiendrons informés si votre demande doit être placée en liste d'attente. Si toutes les options demandées, notamment pour le séjour, ne peuvent être satisfaites, Chanson Contemporaine proposera les alternatives possibles avant de confirmer définitivement la participation.

Les éléments d'apprentissage seront mis à disposition des choristes dont l'inscription aura été validée, dans un délai qui sera précisé dans la confirmation d'inscription.

### **RÈGLEMENTS**

Les échéances de paiement sont les suivantes :

- Premier versement d'un acompte de 30% du montant total du séjour à l'inscription.
- Deuxième versement de 35% du montant total du séjour au plus tard le 31 mars 2024
- Troisième versement de 35% du montant total du séjour au plus tard le 31 mai 2024

Des paiements échelonnés et des débits différés peuvent être acceptés. Pour toute question concernant votre règlement, merci de nous contacter à l'adresse suivante : [cc@chanson-contemporaine.com](mailto:cc@chanson-contemporaine.com)

### **RÉDUCTION**

Une réduction de 10% sera appliquée au 2ème membre d'une même fratrie inscrit à l'atelier enfant ou ado.

La réduction sera ensuite de 15 % pour le 3ème enfant et au-delà.

### **ANNULATION**

**En cas d'annulation du stage sur votre demande, l'association applique les modalités suivantes :**

- Annulation avant le 31 mars 2024 : pas de retenue, remboursement total des acomptes versés
- Annulation survenant du 1er avril 2024 au 31 mai 2024 inclus : retenue de 35% du montant de votre séjour pour toute annulation, dans la limite des acomptes versés
- Annulation survenant du 1<sup>er</sup> juin 2024 au 19 juin 2024 : retenue de 75% du montant de votre séjour
- Annulation survenant du 20 juin au 20 juillet 2024 : retenue totale de la partie hébergement et restauration + retenue de 75% de la partie atelier (soit 80 euros)

En cas de désistement, le montant de l'adhésion restera dûe.

### **DROIT A L'IMAGE**

Chanson Contemporaine procédera à des reportages photos, des enregistrements audio-visuels des répétitions, des concerts et autres moments durant cette semaine. **Pour rappel, l'accord concernant l'exploitation de ces données a été donné à Chanson Contemporaine sur le formulaire d'inscription.** Merci de contacter Chanson Contemporaine en cas de question ou souhait de rétractation.

#### **POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**

**En vous inscrivant à la Semaine Chantante, votre adresse mail sera ajoutée à notre fichier de destinataires des newsletters de Chanson Contemporaine. Vous pourrez ensuite faire valoir votre droit de rétractation et en demander la suppression.**

Vos coordonnées personnelles ne sont ni revendues, ni distribuées et pourront être supprimées à la suite de notre semaine chantante. Conformément à la loi Informatiques et Libertés du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant sur simple demande à Chanson Contemporaine : [cc@chanson-contemporaine.com](mailto:cc@chanson-contemporaine.com)